

Gestion patrimoniale pour les personnes en situation de curatelle ou tutelle

RS5917 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313
Formacode(s)	41014
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/02/2022
Date d'échéance	25/02/2027

Certificateur(s)

ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCE · SIRET : 32006002300050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse aux professionnels de l'assurance et de la gestion de patrimoine souhaitant accompagner les personnes sous protection juridique dans leur gestion de patrimoine.

Cette certification permet une opérationnalité directe et renforce ainsi la place du collaborateur dans l'organisation lorsqu'il s'agit de traiter les activités spécifiques propres à la gestion de patrimoine en situation de curatelle ou tutelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser un diagnostic situationnel de la personne en situation de tutelle ou de curatelle

Elaborer le plan d'action de la gestion patrimoniale de la personne en situation de curatelle ou de tutelle

Transmettre les résultats et les préconisations élaborées à la personne en situation de tutelle ou de curatelle en adoptant une communication empreinte de pédagogie

Assurer la mise en œuvre technique du plan d'action de gestion patrimoniale de la personne en situation de curatelle ou de tutelle

Assurer la mise en œuvre organisationnel du plan d'action en définissant une planification des tâches à réaliser

Accompagner la personne en situation de tutelle ou de curatelle dans la mise en œuvre du plan d'action en s'appuyant sur une communication empreinte d'empathie, de pédagogie et d'écoute active

Assister la personne en situation de tutelle ou de curatelle en rédigeant dans le respect des consignes et des attentes administratives les documents types par l'utilisation d'une communication écrite pertinente et argumentée

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Professionnels de l'assurance et de la gestion de patrimoine souhaitant accompagner les personnes sous protection juridique dans leur gestion de patrimoine.

Expérience professionnelle demandée : 3 ans minimum

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Deux personnes représentent le jury de délivrance de la certification :

- Le Directeur pédagogique de L'ESA en tant que Président du jury
- Un membre professionnel extérieur à L'ESA dont la qualité est en lien avec la certification visée.

Soit 50% de personnes extérieures à l'organisme certificateur.
Le jury de délivrance de la certification est responsable de l'octroi de la certification.

Base légale

Date de décision	25/02/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/02/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	42	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS3884

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

https://esa-management.com/formation/gestion-patrimoniale-pour-les-personnes-en-situation-de-curatelle-ou-tutelle-en-e-learning/?axe_src=axe-patrimoine

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5917/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	1 000 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	55
Parcours menés à terme	53
Taux d'achèvement	96 %
Période	05/2022 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	58
Montant total engagé	51 696 €

Coût moyen par dossier	891 €
Durée moyenne	30 h
Période	04/2022 – 09/2026
France compétences	94 %
Reste à charge titulaire	5 %
Entreprise	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.